



Agence pour l'Évaluation de  
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

# RAPPORT D'ÉVALUATION DE SUIVI

Histoire – Histoire de l'art

Université de Namur (UNamur)

Howard DAVIES  
Francis PROST

26.06.2018

## Table des matières

Université de Namur : Histoire-Histoire de l'art .....	3
Partie 1 : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale .....	6
Partie 2 : réalisation du plan d'action initial .....	7
Partie 3 : recommandations pour le développement d'une culture qualité.....	11
Conclusion générale.....	13
Droit de réponse de l'établissement.....	14

# Université de Namur : Histoire-Histoire de l'art

## Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2017-2018 à l'évaluation de suivi du *cluster* « Histoire – Histoire de l'art ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ces cursus, organisée en 2012-2013.

Dans ce cadre, MM. Howard DAVIES et Francis PROST, mandatés par l'AEQES et accompagnés par un membre de la Cellule exécutive, se sont rendus le 5 février 2018 à l'Université de Namur. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisés *in situ* et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation de suivi soit les programmes d'Histoire et d'Histoire de l'art, la visite de suivi (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation des programmes ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2012-2013 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte moins des éléments spécifiques aux programmes que des recommandations plus générales sur la gestion des programmes et la démarche qualité qui s'y rapporte.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Il désire aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

## Composition du comité<sup>1</sup>

- Howard DAVIES, expert de l'éducation et en gestion de la qualité
- Francis PROST, expert pair

---

<sup>1</sup> Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : [http://aeqes.be/experts\\_comites.cfm](http://aeqes.be/experts_comites.cfm).

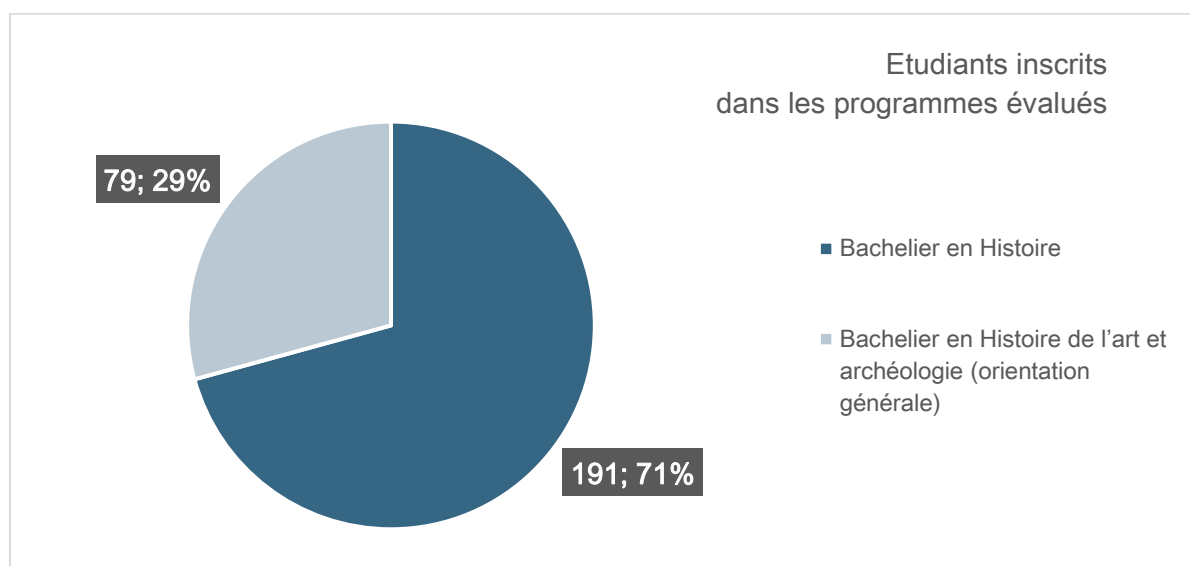
## Présentation de l'établissement et des programmes évalués

Fondée en 1831, l'Université de Namur (UNamur) – anciennement Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix – est aujourd'hui constituée de six facultés : Droit, Philosophie, Arts et Lettres, Sciences économiques, sociales et de gestion, Informatique, Médecine, Sciences ; ainsi que d'un département d'Éducation et Technologie et d'une école des Langues vivantes.

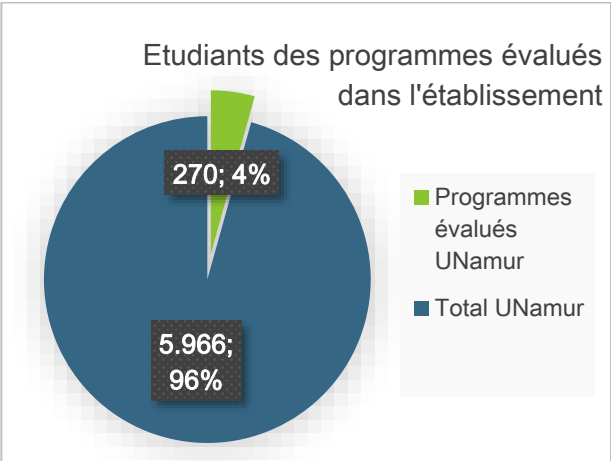
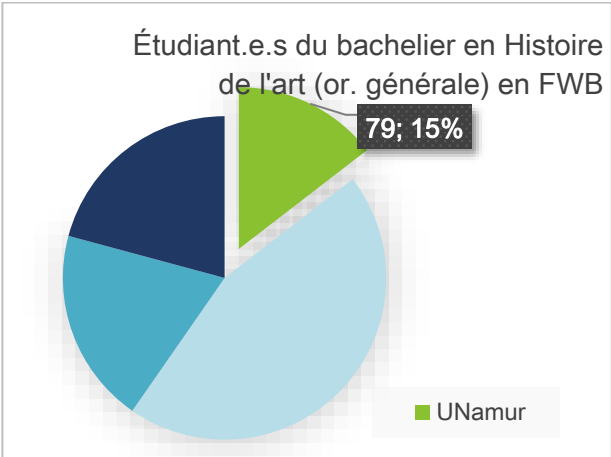
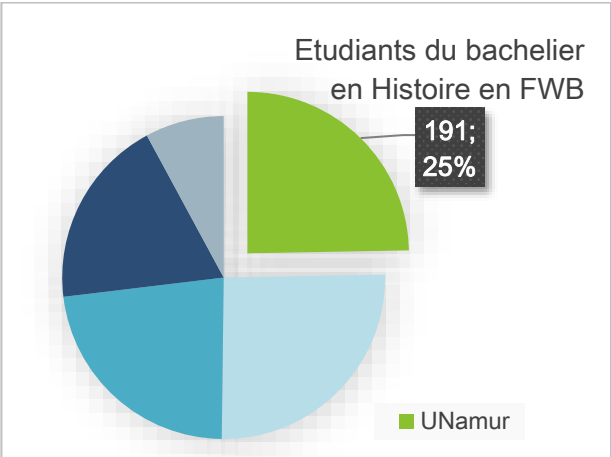
En 2017-2018, l'UNamur organisait 24 bacheliers, 25 masters 60 et 120 ECTS (dont deux en co-diplomation), des masters de spécialisation, des formations de troisième cycle, des formations à l'enseignement et des formations continues.

La Faculté de Philosophie, Arts et Lettres – dont les programmes évalués relèvent – propose 5 programmes de bachelier, tous organisés à Namur. En 2013-2014, les programmes faisant l'objet du présent rapport réunissaient 270 étudiants, soit près de 4% de la population étudiante de l'UNamur (6.236)<sup>2</sup>.

En 2013-2014, les étudiants se répartissaient comme suit :



<sup>2</sup> Source : CRef, annuaire statistique 2014 (année académique 2013-2014), disponible sur <http://www.cref.be/annuaires/2014> (consulté le 2 mai 2018). Les données statistiques employées sont les données les plus récentes disponibles à l'heure de rédiger le présent rapport.



## Partie 1 : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

En 2010, un projet de fusion avec l'Université catholique de Louvain (UCL) s'est soldé par un échec. La réussite d'un tel projet aurait entraîné des changements structurels importants, en matière de gouvernance, de personnel et de programmes d'études, au sein de l'institution qui devait ensuite devenir l'Université de Namur. Rien de tout cela n'a eu lieu, et c'est la continuité qui a caractérisé les rapports entre les deux universités au courant de ces dernières années. Pour les deux départements qui font l'objet de cette évaluation de suivi – Histoire (HIST) et Histoire de l'Art et Archéologie (HIST ART) – l'UCL reste un partenaire important. Sa proximité géographique et idéologique facilite la coopération, et notamment la co-promotion des mémoires des bacheliers UNamur qui s'inscrivent dans les cursus Master UCL.

Continuité relative également en ce qui concerne les effectifs des deux départements, dont le nombre d'enseignants et d'étudiants est resté plutôt stable pendant la période de cinq ans écoulée depuis l'évaluation initiale.

Cette stabilité a été néanmoins ébranlée par les fortes perturbations introduites par l'entrée en vigueur du décret Paysage en 2013. Conçu en partie pour mieux assurer l'ancrage des universités, hautes écoles et autres établissements de la FWB dans l'Espace Européen de l'Enseignement supérieur (EEE), le décret a suscité dans les départements HIST et HIST ART des sentiments de bouleversement et de rupture. L'accent mis sur la modularisation et la personnalisation du parcours de l'étudiant a été perçu comme en contradiction flagrante avec la logique de progressivité des parcours de formation, logique consacrée par la mission éducative de l'Université. D'autant plus que, dans l'opinion des instances supérieures aussi bien que des enseignants, il s'agissait d'une réforme pour laquelle la préparation politique, professionnelle et financière avait été nettement insuffisante. La charge de travail administratif qui retombe sur l'ensemble du personnel académique a – aux dires des personnes concernées – augmenté considérablement. Il en résulte que les conséquences du décret ne sont encore mesurées ni au niveau des départements ni au niveau de la faculté. Le travail ardu d'adaptation déjà commencé est donc loin d'être terminé.

Pour pallier les difficultés créées par le décret, d'autres universités ont décidé de rationaliser leurs programmes en convertissant tous les éléments constitutifs en blocs de 5 ou de multiples de 5 ECTS. Les départements HIST et HIST ART ne sont pas entrés dans cette voie, en partie afin de conserver la cohérence intellectuelle apportée par la division du travail des titulaires des cours ; ils craignent en outre qu'à terme, cette évolution provoque une réduction du cadre des départements.

Sans préjuger de la pertinence de ces perceptions, il est nécessaire que les acteurs pédagogiques des deux départements poursuivent leur travail d'adaptation et mettent sur pied un plan d'action à cinq ans. Le décret, comme son nom indique, fait dorénavant partie du paysage universitaire et les enseignants doivent donc fixer leurs objectifs en fonction de cet environnement. La réflexion déjà mise en route doit s'intensifier. L'acquis est positif, dans ce sens que les étudiants continuent à percevoir la cohérence pédagogique des programmes et semblent parfaitement satisfaits de la qualité du suivi apporté par les enseignants. Autant dire combien il est important que les étudiants soient acceptés comme parties prenantes dans l'élaboration des stratégies départementales.

## Partie 2 : réalisation du plan d'action initial

Les plans de suivi élaborés par les deux départements – Histoire (HIST) et Histoire de l'Art (HIST ART) – ont été rédigés en 2013. Chacun des deux plans comportait trois axes :

**Axe 1 HIST : Innovations pédagogiques et aide à la réussite**

**Axe 2 HIST : Ouverture internationale : langues vivantes, mobilité des étudiants et cours d'histoire extra-européenne**

**Axe 3 HIST : Meilleure intégration de l'enseignement de l'Antiquité au sein du cursus et du département d'Histoire**

**Axe 1 HIST ART : Ouverture vers l'extérieur**

**Axe 2 HIST ART : Moyens humains**

**Axe 3 HIST ART : Langues**

Sont relevés ci-dessous les principaux éléments relatifs à la mise en œuvre de ces axes stratégiques.

Les départements Histoire et Histoire de l'Art ont d'emblée souligné que la prise en compte du rapport d'évaluation de l'AEQES de 2013 pour l'élaboration d'un plan d'action à 5 ans avait été fortement perturbée par le contexte nouveau généré par le décret Paysage : l'objectif de progressivité des parcours de formation et de l'intégration maîtrisée des savoirs et des contenus pendant les trois années de bachelier a été perçu de plein fouet en contradiction avec la modularisation permise par ledit décret. Les historiens et les historiens d'art ont un sentiment fort de rupture négative vis-à-vis de cet objectif qui leur paraissait pourtant fondamental.

À nouveau, sans préjuger de la pertinence de cette perception, il convient ici de redire qu'il est nécessaire que les acteurs pédagogiques des deux départements prennent en main leurs priorités et mettent sur pied un plan d'action viable et adapté. Le décret Paysage fait partie désormais de l'environnement universitaire, les enseignants n'ont pas d'autre choix que d'harmoniser leurs objectifs en fonction de cet environnement. Les experts ont constaté d'ailleurs que la réflexion est mise en route et qu'elle doit s'intensifier ; en tout cas, les étudiants continuent à percevoir la cohérence pédagogique des programmes et semblent parfaitement satisfaits de la qualité du suivi apporté par les enseignants. Les conséquences du décret Paysage ne sont encore mesurées ni au niveau des départements ni au niveau de la faculté. Il est difficile de prendre de la distance critique vis-à-vis de mesures appliquées assez récemment.

En 2013, le rapport d'évaluation préconisait le recours aux mineures pour introduire un peu plus de flexibilité dans le montage des parcours étudiants et leur permettre, le cas échéant de modifier en cours de route leur projet de formation. L'UNamur a fait le choix de ne pas retenir cette proposition. De même, malgré le décret Paysage, elle préfère dessiner des parcours types à l'intérieur de ses départements en étant parfois assez rigide (imposition de certaines langues selon les spécialités, par exemple). Enfin, les deux départements ont fait le choix de ne pas affecter 5 ECTS à chaque cours, mais de conserver des différences significatives d'ECTS entre chaque cours. Ce sont des choix assumés, qui sont revendiqués comme une spécificité de ces départements. L'engagement des enseignants est fort sur tous ces points, et l'avenir dira s'ils ont eu raison de ne pas suivre le mouvement actuel dans les universités francophones de Belgique.

## **Axe 1 HIST : Innovations pédagogiques et aide à la réussite**

Les experts saluent la lutte engagée contre le fort taux d'échec en bloc 1 du bachelier en Histoire : les réflexions sur les acquis d'apprentissage, sur les prérequis et les corequis, ont été l'occasion d'améliorer le cursus d'Histoire et la visibilité des exigences qu'il comporte. Il est pourtant très difficile de mesurer l'impact de cette lutte en termes chiffrés, faute de pouvoir disposer de données statistiques (effet collatéral du décret Paysage). Les experts invitent fortement l'Université à mettre sur pied une collecte centralisée de ces données relatives aux taux d'échec, qu'il conviendrait de distinguer du taux d'abandon, et ainsi de pouvoir cibler les étudiants qui ont prioritairement besoin d'un encadrement et d'une aide supplémentaires. Les experts saluent en outre les efforts déployés pour organiser des activités de remédiation à destination des étudiants qui n'ont pas acquis les 45 ECTS des 60 premiers crédits du premier bloc : l'embauche d'un premier assistant en septembre 2017 dans le département Histoire est venue assurer une meilleure coordination et une meilleure intégration des enseignements méthodologiques et, si son action n'a pu encore être évaluée avec précision, les effets sont en tout cas perçus très positivement. Avec le président et le secrétaire de jury du programme, cet assistant apporte un soutien important pour la constitution du PAE de chaque étudiant.

En Histoire, les experts observent que les liens avec l'UCL perdurent et sont motivés principalement par la relation historique entre les deux institutions. Le même constat est fait pour Histoire de l'art, à un moindre degré cependant. Pour autant, une plus grande ouverture semble s'être installée et le département Histoire prend soin de ventiler ses étudiants dans l'ensemble des universités belges, en fonction des types de masters et des opportunités de spécialités. Les experts ont constaté une meilleure communication à ce sujet, et les contacts avec les étudiants ont montré qu'ils raisonnent à l'échelle de la Belgique francophone toute entière avec plus de facilité.

Si la nécessité des outils numériques pour la formation est bien prise en compte et que le recours à Moodle semble acquis, les experts constatent quelques freins : la plateforme numérique est en panne, même sur Webcampus 2017. La formation au e-learning, recommandée à l'issue de l'évaluation externe de 2013, reste encore à améliorer. De même, l'enseignement de l'Histoire extra-européenne est toujours confiné en dehors du programme proprement dit, dans un cours inter-facultaire. Le département Histoire défend ce cours avec vigueur et témoigne ainsi de son intérêt, mais peut-être conviendrait-il de mieux réfléchir à son intégration au sein du programme lui-même.

## **Axe 2 HIST : Ouverture internationale : langues vivantes, mobilité des étudiants et cours d'histoire extra-européenne**

Dans le rapport d'évaluation de 2013, les experts avaient noté un gros déficit dans la formation aux langues vivantes. Aujourd'hui, il convient de souligner les synergies et une réelle volonté de dépasser les freins bureaucratiques et la complexité d'organisation de ces enseignements. L'offre en langues vivantes a été étoffée, parfois imposée (néerlandais dans la filière histoire contemporaine du bloc 3 du bachelier en Histoire par exemple) et cette politique semble très bien perçue par la population étudiante.

Il n'empêche qu'il reste des problèmes de fréquentation de ces cours et d'organisation pratique : les étudiants ne s'y bousculent pas, ce qui pose la question de la maîtrise des langues dès le niveau du bachelier, et de la communication à propos de ces cours. Les conflits horaires sont encore trop fréquents, et ces problèmes nuisent à la motivation des étudiants. Il conviendrait aussi que le département Histoire communique de manière plus nette encore sur la nécessité impérieuse d'une bonne formation en langues pour la réussite du Master : l'Université de Namur ne dispose pas de ce niveau de formation, mais ce n'est pas une raison pour se dispenser de sensibiliser les étudiants à l'impératif catégorique de la maîtrise de plusieurs langues vivantes pour une réussite en Master.



Dans le même ordre d'idée, le département Histoire, comme d'ailleurs le département Histoire de l'art, fait le choix de ne pas encourager les départs dans le cadre du programme Erasmus en bloc 3 : la raison avancée est l'importance des enseignements à ce niveau dans la formation historique. Le département renvoie dès lors systématiquement la communication sur l'intérêt du programme Erasmus en Master, ce qui revient en fait à s'en dédouaner en grande partie. C'est un choix, qui exigerait alors une attention redoublée à propos de l'offre de formation en langues et des efforts encore plus nettement marqués pour vaincre les freins, les obstacles et les réticences : puisque l'outil Erasmus n'est que très partiellement mobilisé, il conviendrait de susciter chez les étudiants une impérieuse appétence pour les langues, en réglant au plus vite les problèmes pratiques et les conditions matérielles parfois défectueuses. Les experts ne peuvent qu'encourager le département dans ses intentions de poursuivre sa réflexion sur les programmes Erasmus et de développer les opportunités de formation, avec les universités irlandaises et canadiennes par exemple.

### **Axe 3 HIST : Meilleure intégration de l'enseignement de l'Antiquité au sein du cursus et du département d'Histoire**

L'intégration de l'Antiquité au sein même du programme avait suscité des commentaires de la part du rapport d'évaluation de 2013. Ce point soulève toujours à peu près les mêmes difficultés que celles qui avaient été évoquées dans ce rapport, mais se déplace. En effet, le recours aux enseignants du département Classiques, alors même que la section d'études classiques a été fermée, constitue un choix en soi parfaitement assumé par le département au nom de la nécessité des langues anciennes. Ce choix semble bien fonctionner d'autant que l'historien de l'antiquité, membre du département de Classiques, joue pleinement son rôle au sein du département d'Histoire. En fait, le département souffrirait plutôt de l'absence de tout collaborateur didactique pour la période historique considérée, et d'un assistant spécialisé.

### **Axe 1 HIST ART : Ouverture vers l'extérieur**

L'un des axes prioritaires des actions du département Histoire de l'Art, ces cinq dernières années, a été de veiller à l'ouverture vers l'extérieur des formations proposées. En particulier, les experts soulignent l'évolution positive des stages en musées et dans les chantiers de fouille en archéologie, et les efforts d'organisation, de prises de contact et d'encadrement qui sont effectués en vue de rendre ces stages les plus opérationnels possible. Malgré l'absence d'un chantier-école proprement dit, l'intégration des jeunes archéologues dans les chantiers nationaux et internationaux semble très positive. Les experts encouragent le département Histoire à développer une politique identique en matière de stages, en bloc 3 notamment. Les experts relaient aussi la demande des enseignants d'Histoire de l'art de disposer d'un assistant pédagogique qui puisse aider à la supervision et à l'organisation des programmes des étudiants et spécialement à la gestion des demandes de stages.

Les experts dans le rapport d'évaluation de 2013 avaient noté une absence de communication sur les débouchés professionnels des programmes et sur les objectifs d'embauche auxquels ils pouvaient donner lieu. Comme nous l'avons rappelé plus haut, les deux départements ont refusé la mise en place de mineures professionnalisantes. Les experts invitent les deux départements à davantage mettre en exergue les opportunités professionnalisantes des programmes et à mieux baliser les profils de métier où ces programmes pourraient être valorisés. En Histoire de l'art en particulier, les étudiants se font l'écho de toute absence de visibilité professionnelle de leur bachelier. Ce manque de réflexion sur la professionnalisation peut même parfois caractériser des choix stratégiques disciplinaires au sein des programmes : par exemple, la part congrue réservée à l'archéologie nationale par rapport à l'ensemble des archéologies méditerranéennes, pour des questions historiques comme circonstanciées, peut paraître aller à l'encontre des opportunités professionnelles en Belgique, et il n'est pas

sûr que les méthodologies mobilisées par l'archéologie classique ou l'égyptologie, bien représentée à Namur, soient automatiquement transposables dans les profils d'embauche offerts par les services archéologiques en Belgique. Il est nécessaire que le département Histoire de l'Art s'empare de la question des débouchés professionnels, de manière à établir des priorités stratégiques pour ses recrutements, ses contenus pédagogiques et les perspectives offertes par les programmes.

## **Axe 2 HIST ART : Moyens matériels et humains**

Les experts ont constaté une nette amélioration des moyens matériels pédagogiques par rapport à 2013. Ils constatent de plus larges horaires d'ouverture des bibliothèques en art. En outre, dans le rapport d'évaluation de 2013, le soutien administratif était le point noir tout spécialement du département Histoire de Art. C'est aujourd'hui un peu moins le cas, mais compte tenu de la gestion bureaucratique générée par le décret Paysage, la situation reste préoccupante : elle appelle du département une constante vigilance.

En revanche, le réseau des anciens étudiants n'a guère évolué. Malgré les recommandations du rapport d'évaluation de 2013, le département Histoire de l'Art, comme d'ailleurs le département Histoire, semble ne pas éprouver la nécessité de rationaliser un réseau d'anciens étudiants et s'en remettent aux traditionnels réseaux sociaux pour conduire leur politique de contacts, d'interactions scientifiques et d'opportunités professionnelles. Les enseignants sont très clairs : ils soutiennent toute initiative en ce sens, mais ne veulent aucunement s'y investir eux-mêmes. Les experts encouragent les deux départements à ne pas se limiter à Facebook pour ce volet scientifique important, que ce soit pour les stages, pour l'embauche et pour la consultation des anciens dans l'assurance qualité.

## **Axe 3 HIST ART : Langues**

Le département Histoire de l'Art, à l'image du département Histoire, a investi beaucoup d'efforts pour améliorer l'offre de langues. Les experts avaient constaté en 2012 un gros déficit en langues ; or, aujourd'hui, si l'offre en langues anciennes reste traditionnellement bonne, l'offre en langues vivantes a été étoffée, à la satisfaction des étudiants. Mais comme pour le département Histoire, le département Histoire de l'Art se heurte à des problèmes pratiques, de fréquentation et d'organisation.

Les experts invitent le département Histoire de l'Art à encore poursuivre sa réflexion sur l'apprentissage des langues vivantes : le plan langues Néerlandais-Anglais, mais aussi l'évaluation de la convention établie avec l'École des langues vivantes (ELV) en 2018 sont des opportunités pour mieux ajuster les indicateurs de suivi ou pour envisager des modifications de programme.

Les experts encouragent le département à bien organiser cet apprentissage des langues, dans la mesure où leurs étudiants, au niveau Master, dans des universités autres que Namur, n'auront pas forcément les moyens ni le temps pour corriger le tir et se livrer à cet apprentissage qui peut être fondamental dans leur futur domaine de recherches ou leur projet de formation professionnelle. En Histoire de l'art, une réflexion est engagée pour savoir s'il faut imposer des cours d'anglais durant le bachelier : les débats entre enseignants sont en cours, il faudrait vite les trancher pour que l'apprentissage des langues soit le mieux intégré possible et engagé, dès que possible, dans le cursus.

## Partie 3 : recommandations pour le développement d'une culture qualité

### Gouvernance

Les experts notent le caractère positif des relations entre instances, enseignants et étudiants. Cette collégialité est dépendante du fait que les effectifs sont peu importants, et que très tôt après la première année les relations interpersonnelles permettent de régler beaucoup de problèmes. Elle informe et en même temps fonctionne en parallèle avec les conseils de département et de faculté. Néanmoins, cette convivialité académique ne devrait pas dispenser les deux départements d'une réflexion officielle et structurée sur les priorités et sur les visions stratégiques de leur développement. Il est important d'étendre la réflexion au-delà des questions de renouvellement de postes et des problèmes de gestion du quotidien, afin de pouvoir faire une contribution effective au planning stratégique qui s'engage au niveau facultaire.

### Démarche qualité

De toute évidence, la naissance d'une culture qualité a été difficile. Lors de l'évaluation de 2013, il n'y avait pas de Vice-Recteur Qualité. Une fois le poste créé, ses fonctions ont été redistribuées parmi d'autres instances internes – à tel point qu'il a été supprimé en 2017. A l'heure actuelle les responsables des démarches qualité sont deux : la Vice-Rectrice à l'Enseignement et l'Administrateur Général. Du côté de ce dernier, l'accent est mis sur des processus d'autoévaluation des services administratifs<sup>3</sup>. Pour ce qui concerne l'enseignement, l'Université ambitionne un système compréhensif d'assurance qualité qui engage tous les acteurs et qui maintient en équilibre les vecteurs *top-down* et *bottom-up*. Ce système est en voie de construction – construction ralentie en partie par les conséquences du décret Paysage. Les experts louent cette ambition et encouragent l'Université d'accélérer autant que possible ce travail important.

Il faudra, une fois les processus internes mis en place, revoir la Charte Qualité et la télécharger sur le site internet avec un maximum de visibilité. D'abord, pour persuader les partenaires potentiels qu'il existe au sein de l'Université un appareil qualité conforme aux *Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur (ESG)*. Ensuite, pour faciliter la tâche des départements d'Histoire et Histoire de l'art qui cherchent à amplifier leur ouverture à l'extérieur.

Les experts constatent que les étudiants n'ont pas participé à l'élaboration des dossiers d'avancement HIST et HIST ART. En 2013, les experts mandatés par l'AEQES avaient recommandé de systématiser l'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) et le retour aux étudiants sur les résultats recueillis et leurs impacts. Quoiqu'il existe maintenant un questionnaire en ligne qui semble bien fonctionner, les étudiants considèrent que la qualité du retour reste variable. Les experts encouragent donc les départements à les impliquer davantage à l'avenir dans leurs démarches d'assurance qualité.

L'aide à la réussite fait partie intégrante des démarches qualité. Renforcer la possibilité de réussir implique nécessairement des efforts pour minimiser les taux d'abandon et d'échec. Les experts reconnaissent que la tâche a été rendue plus difficile par l'hétérogénéité croissante des primo-arrivants et par les défis posés par le décret Paysage. Une réflexion a néanmoins

---

<sup>3</sup> Voir <https://www.unamur.be/qualite/services>

été engagée sur les acquis d'apprentissage et sur leur progressivité, qui a sans doute permis d'appuyer des étudiants à risque. L'introduction par le département Histoire d'un jury de trois personnes chargées d'assurer un suivi individualisé de chaque parcours, comme nous l'avons déjà remarqué, semble être un apport positif. Afin de consolider cette approche, les experts recommandent des contacts plus intensifs avec le secteur secondaire.

En 2012, les deux rapports d'autoévaluation ont exigé une analyse longitudinale de l'abandon. Une telle analyse est malheureusement absente des dossiers d'avancement. Non seulement les questions de l'abandon, du transfert et de l'échec se situent au cœur de la problématique qualité, mais il est évidemment difficile, au niveau de la pratique départementale, de cibler les remèdes sans avoir des données précises sur les causes. Il incombe aux départements, à la faculté et aux instances supérieures de l'Université de travailler ensemble pour mettre au point une méthodologie capable de produire des résultats positifs, contrôlables et susceptibles d'informer le planning stratégique. Les experts encouragent tous les acteurs concernés d'avancer dans cette voie avec la rapidité qu'elle mérite.

### *Plans d'action actualisés*

Les dossiers d'avancement soumis par les deux départements ne comportent pas de plan d'action formel, c'est-à-dire avec identification d'indicateurs de suivi, échéances et priorisation. Les experts disposent d'analyses SWOT actualisées, sur la base desquelles ont été esquissées des exigences et des espoirs.

Du plan d'action initial, le département a retenu deux axes : innovations pédagogiques et aide à la réussite ; ouverture internationale. Le premier consiste à maintenir la réflexion aussi bien sur les modalités d'adaptation à l'environnement académique mis en place par le décret Paysage que sur le bon fonctionnement des cours méthodologiques. Quant à l'ouverture internationale, le département compte consolider l'offre de cours de langues et sonder la possibilité de partenariat avec des institutions canadiennes et irlandaises.

Le département Histoire de l'art, pour sa part, met l'accent sur une augmentation des effectifs académiques et administratifs. Ceci, afin de pouvoir poursuivre dans la bonne voie éducative qui est la sienne.

Il va sans dire que la faisabilité de tout plan d'action dépend de la viabilité des équipes académiques et administratives. Les experts en sont pleinement conscients et encouragent l'Université à prendre en compte les besoins des départements en matière de ressources humaines.

Ils tiennent en même temps à souligner que la faisabilité se construit à travers un plan détaillé qui lui-même incarne une initiative stratégique bien définie. Ils notent que dans le projet de plan actualisé HIST ce sont les mots de « maintien » et « réflexion » qui prédominent. Celui de HIST ART, défensif lui aussi, se présente comme un plaidoyer plutôt que comme un plan d'action et d'intervention.

Bien que les experts comprennent la situation dans laquelle les départements se trouvent, ils insistent sur ce point que c'est la planification en vue d'un avenir clairement articulé et prometteur de croissance qui impressionne le plus les instances décisionnelles.

## Conclusion générale

Les experts remercient les deux départements pour leur accueil et toutes les informations et documents qui leur ont été remis. Ils soulignent le travail réalisé et la motivation des personnes rencontrées, le souci de la qualité des programmes, leur positionnement dans un contexte contraint, voire difficile, où la multiplication des réformes dans un laps de temps court a été perçue comme en contradiction avec les principes fondamentaux qui régissent la formation des deux filières.

Plusieurs mesures et des moyens ont été cependant mobilisés pour aider à la réussite des étudiants. L'encadrement renforcé et les réflexions engagées sur plusieurs contenus des programmes témoignent d'une volonté d'adaptation et d'évolution. Il faudra renforcer la démarche qualité et veiller à trancher plusieurs débats de fond — sur les langues, sur les innovations pédagogiques, sur les outils numériques —, de manière à mieux adapter encore les deux départements à leur environnement national et international. Les années à venir seront décisives à plus d'un titre et l'on peut compter sur les compétences et le dévouement de tous les acteurs pédagogiques des deux départements pour assurer le fonctionnement optimal de leur programme.

## Droit de réponse de l'établissement

**Droit de réponse de l’établissement évalué**

*Commentaire général éventuel :*

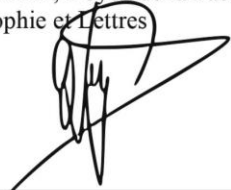
L’établissement valide la version amendée du rapport préliminaire d’évaluation de suivi Histoire-Histoire de l’Art.

X L’établissement ne souhaite pas formuler d’observations de fond

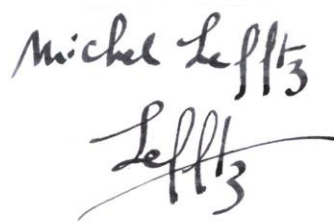
Partie du rapport	Paragraphe ciblé	Observation de fond

Nom, fonction et signature  
de l’autorité académique  
dont dépend l’entité

VRYDAGHS, Doyen de la Faculté de  
Philosophie et Lettres



Nom et signature du  
coordonnateur ou de la coordonnatrice de  
l’évaluation de suivi



**Droit de réponse de l’établissement évalué**

*Commentaire général éventuel :*


L’établissement valide la version amendée du rapport préliminaire d’évaluation de suivi Histoire-Histoire de l’Art.

X L’établissement ne souhaite pas formuler d’observations de fond

Partie du rapport	Paragraphe ciblé	Observation de fond

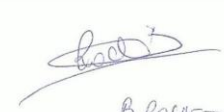
Nom, fonction et signature  
de l’autorité académique  
dont dépend l’entité

VRYDAGHS, Doyen de la Faculté de  
Philosophie et Lettres



Nom et signature du  
coordonnateur ou de la coordinatrice de  
l’évaluation de suivi

ROCHET



B. ROCHET.